



LICENCE DE RÉUTILISATION  
POUR UN USAGE AVEC DIFFUSION NON COMMERCIALE  
DES DOCUMENTS D'ARCHIVES  
AU PUBLIC

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, sollicite  
l'autorisation de réutiliser des données publiques conservées à la commune de Concarneau sous les cotes  
suivantes :

-cote Analyse.  
Archives municipales de Concarneau / Nom du Fonds

-cote Analyse.  
Archives municipales de Concarneau / Nom du Fonds

-Cote Analyse.  
Archives municipales de Concarneau / Nom du Fonds

-...

Je m'engage à respecter, sans restriction ni réserves, les termes de la présente licence, à savoir ne  
pas modifier, altérer ou dénaturer le sens des informations réutilisées. Toute donnée publique réutilisée  
devra indiquer sa source et sa référence : Archives municipales de Concarneau / Cote, Nom du Fonds.

[Rayer la réutilisation inexacte]

Les documents d'archives seront : -publiées dans une publication papier pour illustrer : (expliquer)  
-diffuser sur internet pour illustrer : (expliquer)

Tout autre usage devra faire l'objet d'une autre licence.

Les informations publiques comportant des données personnelles concernant des personnes vivantes ne  
peuvent faire l'objet d'une réutilisation que dans les cas suivants :

- lorsque la personne intéressée y a consenti
- lorsque la commune de Concarneau détentrice est en mesure de les rendre anonymes dans les  
limites de ses possibilités techniques et du bon fonctionnement du service.
- à défaut d'anonymisation, lorsqu'une disposition législative ou réglementaire le permet.
- dès lors que la réutilisation envisagée implique un traitement de données à caractère personnel  
au sens de la loi n°78-17 « Informatique et libertés », lorsque la CNIL aura donné son autorisation expresse  
aux modalités et finalités de la réutilisation.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

signature :